

La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et la Ville de Béziers soutiennent l'embellissement des façades, en proposant une majoration de subvention très importante du montant de leurs aides en 2013 et 2014.

Les aides*

- **70% de subvention**

Dans le périmètre de ravalement obligatoire sur arrêté du 6 mars 2012-n°573 (en rose sur le plan)

- **45% de subvention**

Sur les axes prioritaires (en jaune sur le plan)

En complément des aides aux vitrines des commerces (voir guide des aides aux vitrines)

* dans la limite d'un plafond de travaux de 100€/m²

Les bénéficiaires

Les propriétaires ou copropriétaires d'immeubles situés dans le périmètre de la campagne de ravalement obligatoire et sur les axes prioritaires quel que soit l'usage du bâtiment (habitation, commerce actuel ou futur, dépendance...)

Les travaux

Réalisés par des professionnels du bâtiment améliorant l'aspect et l'esthétique de la façade, dans le respect des prescriptions du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Patrimoine et de l'avis de l'architecte des Bâtiments de France (réfection des enduits, restauration de pierres apparentes, peintures, remise en état des éléments de modénature et de décors, remplacement des menuiseries...)

Renseignements



Maison des Cœurs de Villes

2 Place Gabriel Péri

34 500 BÉZIERS

Tél : 04 99 41 34 94

maisoncoeursdevilles@beziers-agglo.org

Des Techniciens et Architectes d'Urbanis vous informent et vous conseillent **gratuitement.**

N'hésitez pas à prendre rendez-vous à la Maison des Cœurs de Villes.

Aides à l'embellissement des façades

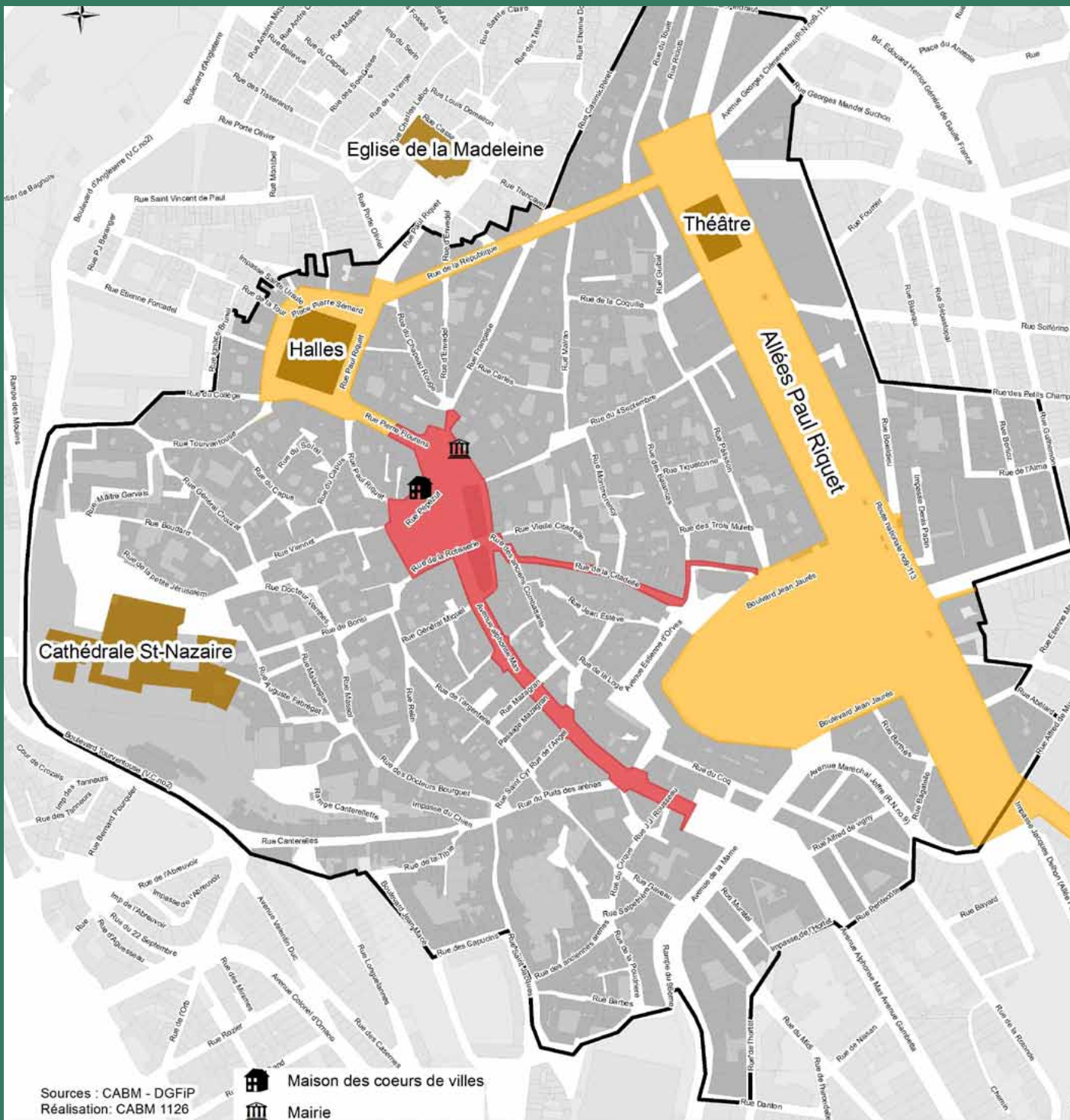


2013 - 2014

OPAH

« Cœur Vivant » Béziers





Périmètre



Périmètre de ravalement de façades obligatoire (en rose sur le plan)

70% de subvention

avenue Alphonse Mas, places des Trois Six et Gabriel Péri (place du Forum), place du Coq d'Inde, rue de la Citadelle, rue de la Rôtisserie et square Edouard Barthe, rue de la Nouvelle Poste, rue des Balances, rue Pépézet, rue des Anciens Combattants



Axes prioritaires (en jaune sur le plan)

45% de subvention

place Pierre Sémard, rue Pierre Flourens, rue Paul Riquet, rue de la République, Allées Paul Riquet, place de la Citadelle, avenue du président Wilson



Périmètre Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Renouvellement Urbain « Coeur Vivant » Béziers

